

12 Débats

La migration, à prendre au sérieux

OPINION

«Contrairement à ce que certains disent, nous ne sommes pas aujourd'hui confrontés à une vague d'immigration. Le sujet de l'immigration ne devrait donc pas inquiéter la population française», expliquait récemment le président de la République française, Emmanuel Macron. Cette déclaration est révélatrice de l'état d'esprit régnant non seulement chez notre voisin français mais également dans certains pays d'Europe, y compris en Suisse. La crédibilité de la politique migratoire est en jeu. Celle-ci est liée à des risques évidents si des solutions ne sont pas rapidement trouvées.

L'Union européenne (UE) et la Suisse accordent une protection à celles et ceux qui en ont besoin conformément à la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Or, une grande majorité des migrants qui arrivent sur les côtes espagnoles, par exemple, provient de pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Gambie, Sénégal, etc.) et du Maroc. Ceux-ci fuient la misère de leur pays. Il s'agit de migrants économiques qui ne risquent aucune persécution étatique en cas de retour dans leur pays.

Si la population suisse peut parfaitement comprendre que les Syriennes et Syriens trouvent refuge en Suisse alors que la guerre ravage leur pays, l'incompréhension surgit lorsqu'il est impossible de renvoyer des ressortissants d'Afrique du Nord, notamment Algériens, ou des radicalisés vers le Moyen-Orient. Soit parce que leur pays d'origine ne coopère pas (Algérie, Afghanistan, Érythrée, etc.), soit parce que notre système protège celles et ceux qui mettent en danger notre pays. Dans un autre domaine, des ONG critiquent les renvois Dublin vers l'Italie. Les conditions dans ce pays ne seraient-elles pas réunies pour les recevoir dignement. En Italie? Comment expliquer qu'un renvoi dans ce pays entraînerait une violation des droits de l'homme?

Face à ces décisions qui restent lettre morte ou à ces appréciations juridiques plus

que discutables, comment blâmer nos compatriotes qui vont chercher les réponses à des questions complexes vers les extrêmes? Dans ces conditions, ce sont des solutions à court terme et ne traitant pas le fond du problème qui l'emportent, comme l'interdiction faite aux navires d'ONG d'accoster en Italie. Bien que contestable humaine, le fait est que les arrivées de migrants en Italie ont fortement diminué, voire presque complètement cessé au départ de la Libye. Les migrants restés bloqués en Afrique vont chercher une autre voie pour se rendre en Europe. Ainsi, ce genre de mesure, certes très populaire, ne constitue qu'une aspirine contre le mal de tête. Elle soulage mais ne fait pas disparaître le mal profond.

La migration démontre que les grands défis de notre temps ne peuvent être résolus de manière isolée, mais uniquement au niveau européen

Il s'agit de ne pas baisser la garde. Il faut agir premièrement en amont, afin de combattre toute forme de pauvreté en renforçant les économies des pays dont vient le plus grand nombre de migrants. Ainsi, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a mille fois raison de réorienter les actions de la Direction du développement et de la coopération (DDC) vers une plus grande sensibilité à la migration. Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups: aider les pays à se développer en ciblant ceux qui sont à l'origine

de la migration? Hormis l'aide au développement, les investissements du secteur privé doivent être encouragés. Ainsi, l'initiative du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann de voyager en Côte d'Ivoire et au Nigeria avec une délégation économique constitue également une possibilité de renforcer le développement économique des pays d'origine des migrants, sans intervention de l'Etat si ce n'est par une incitation politique.

Il faut également agir en aval en exigeant encore plus d'efforts du Conseil fédéral, afin que les pays d'origine reprennent leurs propres ressortissants. Il n'existe pour l'heure pas encore de réelle volonté politique. La lutte contre les migrants économiques ne doit cependant pas se faire au détriment des réfugiés qui nécessitent une protection selon la Convention de Genève de 1951. Il est essentiel que la Suisse préserve sa tradition humanitaire.

Il convient cependant de ne pas rejeter d'un revers de main toute solution innovatrice. Ainsi, l'UE étudie actuellement la possibilité de créer des plateformes de débarquement dans des pays tiers. En résumé, la migration est un phénomène qui a modifié notre société et qui va continuer à le faire dans les prochaines années. Les craintes des Suissesses et des Suisses ne doivent pas être sous-estimées. La migration démontre clairement que les grands défis de notre temps ne peuvent être résolus de manière isolée, mais uniquement au niveau européen. Ainsi, dans la limite de la neutralité, la Suisse devrait coopérer plus activement dans ces domaines avec les Etats européens, notamment avec ses voisins. ■



DAMIAN MÜLLER, CONSEILLER AUX ÉTATS (PLR/LU)

La logique des deux groupes des pays post-soviétiques

OPINION

Alors que la 73e session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) s'est ouverte le 18 septembre dernier, il peut être instructif de se pencher sur les plus de 310 résolutions qui ont été adoptées lors de la précédente session, ceci du point de vue du vote des pays post-soviétiques*. Que nous indiquent-ils de leur évolution dans le système international?

Depuis 1991, les pays de l'espace post-soviétique évoluent différemment dans le système international. Un premier groupe d'Etats est plutôt proche de la Russie et participe à un nombre élevé d'institutions formées autour de celle-ci. A titre d'exemple, l'Union économique eurasiatique (UEEA) compte parmi ses Etats membres l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, et le Kirghizistan. Ces derniers sont tous également des Etats membres de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) qui inclut aussi le Tadjikistan.

Un deuxième groupe d'Etats de cet espace se rapproche en revanche des acteurs occidentaux. Si les pays baltes sont des Etats membres de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) depuis 2004, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine sont signataires d'accords d'association comprenant l'accord de libre-échange approfondi et complet (AA/ALEAC), considérés comme incompatibles avec l'Union économique eurasiatique. Seule l'Arménie a adhéré à l'UEEA parmi les Etats de l'espace post-soviétique ayant la possibilité de signer un AA/ALEAC. Toutefois, ces divisions s'inscrivent dans une évolution et ne sont donc pas figées. Ainsi, il arrive qu'un Etat change de camp. L'Ouzbékistan a par exemple vacillé entre l'OTSC et le GUAM (organisa-

tion regroupant Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie), et n'est actuellement Etat membre d'aucune de ces organisations. Notons également une autre particularité, à savoir la neutralité du Turkménistan, officialisée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1995.

En ce qui concerne l'espace post-soviétique, les temps du vote homogène de l'URSS appartiennent à l'histoire

Le vote des pays post-soviétiques démontre que ces pays se divisent globalement en deux groupes à l'AGNU en fonction du taux de coïncidence (oui, non, abstention, et absence) de vote avec la Russie et l'Union européenne (à travers les votes de la France et de l'Allemagne). Un premier groupe composé de l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie et les pays de l'Asie centrale a un taux de coïncidence de vote plus élevé (mais pas cohésif) avec la Russie. Le deuxième groupe composé des pays baltes, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine a un taux de coïncidence de vote plus élevé avec la France et l'Allemagne. La coïncidence de vote des pays baltes avec l'Allemagne démontre la nature quasi cohésive de vote de l'UE au sein de l'AGNU.

Ce deuxième groupe a également un taux de coïncidence de vote plus élevé avec les Etats-Unis, et un taux moins élevé avec la Chine, contrairement aux Etats du premier groupe. Ainsi, le Kazakhstan, Etat membre de l'Organisation de coopération de Shanghai (avec tous les autres Etats de l'Asie centrale, à l'exception du Turkménistan), a la coïncidence de vote la plus élevée avec la Chine dans cet espace.

Pour conclure, le vote des Etats post-soviétiques au sein de l'AGNU illustre globalement les choix et alignements (culturels, économiques et politiques) distincts de ces Etats sur l'échiquier international. L'absence de cohésion totale des groupes avec les Etats étudiés illustre par ailleurs une certaine flexibilité offerte par le système multilatéral aux Etats qui le composent. Même au sein de l'UE, une légère flexibilité est observée. En ce qui concerne l'espace post-soviétique, les temps du vote homogène de l'URSS, qui avait trois voix (URSS, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine) à l'AGNU, appartiennent à l'histoire. ■

* Ce texte résume une étude préparée en continuité d'un chapitre de livre de l'auteur paru dans Eisenberg, Jaci and Davide Rodogno (Ed.), *Ideas and Identities: A Festschrift for Andre Liebich*, Bern: Peter Lang, 147-170.

ANNA MKHOVAN DOCTEURE EN HISTOIRE ET POLITIQUE INTERNATIONALE À L'HEID, GENÈVE



Tabac: la Suisse, mouton noir

JEAN MARTIN, ANCIEN MÉDECIN CANTONAL VAUDOIS, ÉCHANDENS

Un grand merci à mes confrères Kaelin et Niedermann pour leur «Opinion» (LT du 08.10.2018). Il est impératif que le corps médical se montre plus incisif en ce qui concerne les ravages du tabac. La Suisse n'a pas participé à la réunion de l'OMS dès le 1er octobre à Genève parce qu'elle n'a jamais ratifié la Convention cadre sur le tabac. C'est là, tristement, un signe de l'efficacité à Berne des lobbies anti-prévention, représentant des industries qui sont ce que les Anglo-Saxons appellent des *disease mongers* (marchands de maladies). Il est inadmissible que ce pays ne reconnaisse pas le danger majeur qu'est le tabac (10000 morts par an en Suisse). La majorité du parlement fédéral ne veut rien savoir de l'histoire des prises d'influence et manœuvres de Big Tobacco (l'industrie mondiale du tabac dont des membres majeurs ont leur siège chez nous), depuis des décennies: désinformation et manipulation des chiffres, dénégations indignées, manœuvres dilatoires pour éviter l'instauration de limites à la vente ou à la publicité – alors que de telles limites font baisser la consommation. [...] Le 6 septembre dernier, l'émission *Temps présent* (RTS Un) évoquait les liens très discutables (le mot est très faible) de dizaines de politiciens inféodés à cette industrie. Y compris dans le cadre d'un groupe dit «pour une prévention raisonnable», qui en réalité freine des quatre fers pour éviter toute prévention. Je connais passablement de parlementaires bourgeois mais n'arrive guère à réconcilier notre amitié avec leur opposition à la protection de la santé. ■



VOUS ET NOUS

SUR LES BLOGS

Délit de faciès: l'enlèvement policier

«Une demi-génération au moins, c'est le retard qu'accuse la Police de Lausanne et d'autres dans l'exercice opportun de l'interpellation et dans l'application du moyen discrétionnaire lors des contrôles de personnes. C'est un déficit dommageable sachant que ces polices, principalement urbaines, doivent se positionner puis intégrer partiellement ou totalement les nouvelles sciences et «modus operandi» génétiques, prédictifs et autres méthodes d'anticipation et de robotisation. Il y a lieu de parier qu'elles resteront à la traîne encore une ou deux décennies», explique sur son blog Frédéric Maillard. A lire sur le site du «Temps» à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>

Voyage et cadeau: la RTS précise

CHRISTOPHE MINDER, RESPONSABLE RELATIONS MÉDIAS

Dans votre rubrique Opinion du vendredi 12 octobre, le journaliste Jacques Vallotton consacre un article à la problématique des voyages et autres cadeaux que politiciens mais aussi journalistes sont susceptibles de recevoir dans leur activité. Monsieur Vallotton se souvient d'un voyage de presse, organisé pour l'inauguration d'une nouvelle liaison aérienne pour le Venezuela, lors duquel «une équipe de la RTS» avait embarqué «tous frais payés» et dont elle avait profité pour réaliser un reportage sur les conflits politiques dans le pays. La RTS déplore que Monsieur Vallotton n'ait pas précisé les circonstances et la date du cas qu'il rapporte. Il omet ainsi d'indiquer que le voyage et le reportage en question remontent à 1985, soit 25 ans avant la création de l'entreprise RTS. En outre, il aurait pu ajouter qu'il a lui-même participé à ce voyage en tant que journaliste de la TSR.

En faisant l'amalgame avec la RTS et en faisant croire que ces pratiques sont encore courantes, Monsieur Vallotton jette le soupçon sur les journalistes et le personnel actuel de l'entreprise, ce que la RTS condamne. Depuis de nombreuses années, la RTS applique des règles très claires sur le sujet. La charte déontologique de l'entreprise précise que les collaborateurs s'engagent à refuser tout cadeau, argent ou contre-prestation qui pourrait influencer leur travail ou nuire à leur indépendance. Quant aux cadeaux de courtoisie, ils ne doivent pas dépasser une valeur symbolique et ne doivent entraîner aucune obligation. ■

Les paroles choquantes du directeur d'EasyJet

SYLVIE ZURBRIGGEN DEMOLIS, GENÈVE

Johan Lundgren, directeur général d'Easy Jet, estime dans un récent article (LT du 20.09.2018) qu'«en Suisse, il y a encore du potentiel, en augmentant les fréquences sur les routes existantes et en ouvrant de nouvelles». Ses paroles sont absolument choquantes. Comment peut-on de nos jours souhaiter planifier une augmentation des gaz à effet de serre? Comment peut-on chercher à accroître les profits économiques de son entreprise tout en minimisant les effets excessivement néfastes occasionnés par les trajets des avions? Johan Lundgren oublie de voir qu'il participe lui-même à une hausse considérable du dérèglement et du réchauffement climatique. Au vu de sa forte responsabilité économique, politique, sociale et individuelle, il est peut-être trop difficile pour lui de s'en rendre compte. ■

Vos commentaires sont les bienvenus!

Adressez-les à lecteurs@letemps.ch, ou par courrier. Vos lettres ne doivent pas excéder 1500-1800 signes (espaces compris). Vous pouvez aussi commenter les articles d'opinion sur www.letemps.ch et l'ensemble de nos articles sur notre page Facebook.